Association
des Bibliothécaires
de France

# Concours de la fonction publique territoriale

L'abf a été informée d'un projet de réforme des concours de la fonction publique territoriale qui viserait à confier leur organisation aux seuls centres de gestion départementaux en lieu et place des centres interrégionaux actuels. Quelle que soit la nature du concours, l'abf s'élèvera avec la plus grande fermeté contre ce projet dans le cas où ce transfert aboutirait à amoindrir la présence des professionnels au sein des jurys et transformerait inéluctablement ce qui doit rester un concours cohérent, régulier et de portée nationale en entretien de recrutement local, avec à très court terme, tous les risques de déqualification liés à ce type d'évolution.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention en assemblée générale le **20 juin 2005** à Grenoble